



CAPITALISATION

ARTICULATION ENTRE LA GESTION DES AIRES PROTEGEES ET LES DYNAMIQUES DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

RESULTAS ET ENSEIGNEMENTS TIRES DE L'ANALYSE DE 32
PROJETS FINANCES PAR LE FFEM DANS PLUS DE 25 PAYS
D'AMERIQUE LATINE ET CARAIBES DEPUIS 1995 ET DES
CONCLUSIONS DU SEMINAIRE REGIONAL ORGANISE LE 25
SEPTEMBRE 2013 A MALDONADO (URUGUAY)

Avec le soutien de :



AMBASSADE DE FRANCE AU CHILI

DELEGATION REGIONALE DE COOPERATION CONE SUD ET BRESIL



ABREVIATIONS

| | |
|--------------|----------------------------------------------------------------------------------|
| AFD | Agence Française de Développement |
| ALC | Amérique Latine et Caraïbes |
| AMP | Aire Marine Côtière |
| AP | Aire Protégée |
| CONAP | Consejo Nacional de Areas Protegidas (Guatemala) |
| FAP | Fonds Aires Protégées |
| FFC | Fonds Fiduciaires pour la Conservation |
| FFEM | Fonds Français pour l'Environnement Mondial |
| FONAM | Fondo Nacional del Ambiente (Pérou) |
| FPNRF | Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France |
| MDP | Mécanisme de Développement Propre |
| PN | Parc National |
| PNR | Parc Naturel Régional |
| REDD+ | Réduction des Emissions résultant du Déboisement et de la Dégradation des forêts |
| SIGAP | Sistema Guatemalteco de Areas Protegidas (Guatemala) |
| SNAP | Système National d'Aires Protégées |

TABLE DES MATIERES

| | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Préambule | 3 |
| 1. Introduction | 4 |
| 2. Problématique « Biodiversité et Territoire » : des évolutions fondamentales | 6 |
| 3. Aires protégées et territoire : quelles synergies ? comment combiner ces approches et ces logiques différentes ? | 8 |
| Questions débattues | 8 |
| Paroles d'acteurs | 9 |
| Principales conclusions | 10 |
| 4. Formes de gouvernance : quel processus pour arriver à une véritable participation de tous (en particulier les groupes sociaux les plus marginalisés) dans les instances de gouvernance ? | 11 |
| Paroles d'acteurs | 13 |
| Principales conclusions | 14 |
| 5. Financement de la conservation / financement du développement : est-il utopique de penser à la soutenabilité financière de la conservation de la biodiversité et du développement durable ? | 14 |
| Paroles d'acteurs | 18 |
| Principales conclusions | 18 |
| 6. Conclusion: dans quelle mesure réinterroger ses propres pratiques professionnelles ? | 19 |
| 7. Annexes | 20 |
| Tableau résumé des expériences | 21 |
| Liste des participants à l'atelier de Maldonado | 26 |

PREAMBULE

Au cours de la dernière décennie, une nouvelle Amérique latine a pris son essor. Débarrassés des rigueurs excessives de ce qu'on a appelé le consensus de Washington, bénéficiant jusqu'il y a peu de prix élevés des matières premières agricoles et minières, et plus attentifs qu'avant aux aspirations des peuples à la justice et au progrès social, les pays de la région ont connu pour l'essentiel une croissance économique et un développement social spectaculaires. Beaucoup de chemin reste cependant à parcourir pour que ce développement soit réparti équitablement d'un point de vue territorial et qu'il soit soutenable dans ses différentes dimensions (économique, social, environnemental et culturel).

Il s'agit en effet pour les pays de la région d'inventer, en respectant leurs trajectoires politiques, administratives et territoriales respectives, des modalités pratiques d'articulation des facettes d'un développement soutenable sans notamment opposer développement économique et social d'une part, soutenabilité écologique et culturelle de l'autre.

Face à ce défi, la France, forte d'une relation de proximité culturelle exceptionnelle, coopère avec les pays de la région à différents niveaux et via une multiplicité d'acteurs: programmes européens, coopération décentralisée, parcs naturels régionaux, échanges d'expériences avec les autorités nationales, coopération scientifique et universitaire, expertise, financements AFD, etc.

Le FFEM occupe une place particulière dans ce dispositif de coopération. Parce qu'il est dans cette région le seul instrument financier de don bien sûr, mais aussi et surtout parce qu'il approche la question de l'environnement global au travers de la mise en place de stratégies multi-acteur de développement durable.

Cette approche rencontre en Amérique latine une capacité opérationnelle locale et nationale forte, capable d'engager des actions ambitieuses et novatrices, dont les leçons peuvent ensuite être intégrées par le FFEM dans son action sur d'autres continents.

Le FFEM, outil de financement de la contribution de la France aux grandes conventions environnementales, tente en effet au travers de ses projets de trouver des réponses innovantes aux défis de l'environnement mondial. Ainsi l'innovation est un critère d'éligibilité¹ des projets du FFEM : c'est à la fois un objectif stratégique (promouvoir l'innovation) et un critère de qualité. De par la nature des projets mis en œuvre la question de la capitalisation est donc centrale pour le FFEM. Elle doit alimenter sa stratégie à moyen et long terme et permettre à terme un déploiement des solutions à plus grande échelle par d'autres acteurs.

L'exercice restitué dans le présent document s'inscrit dans cette dynamique, sur l'un des axes thématiques fondamentaux du FFEM : la préservation et la gestion de la biodiversité et des ressources naturelles. Les questions traitées, et en particulier le lien entre gouvernance territoriale et préservation du patrimoine naturel, sont au cœur des approches développées dans nombre de projets du FFEM, souvent avec l'appui de la fédération des Parcs naturels régionaux français (FPNRF). Dans le prolongement de ces projets, le FFEM accorde également une importance particulière aux modes de production et de consommation durables.

¹ Accéder sur le site du FFEM (www.ffem.fr) au cadre de programmation stratégique (CPS) 2013 – 2014

1. INTRODUCTION

Ce document résulte d'une démarche de capitalisation des expériences développées dans plus de 30 projets appuyés par le FFEM dans plus de 25 pays d'ALC depuis la période d'engagement 1995 - 1999.

Ce travail de capitalisation a été cofinancé par la Délégation Régionale de la Coopération Cône Sud et Brésil et le FFEM. Sa réalisation a été confiée à AETS.

Un premier cadrage conjoint² a permis de cibler la **problématique de l'articulation entre la conservation de la biodiversité et les dynamiques de développement territorial**. Cette thématique correspond aux évolutions qui se jouent sur le terrain, au niveau mondial et dans les pays ALC.

La méthodologie utilisée pour réaliser cette capitalisation a débuté par la **définition du périmètre de la capitalisation** :

- La révision de 39 fiches projets du FFEM en ALC sur un univers total de 42 projets³,
- Sur la base des principales composantes de chacun de ces projets, sélection de 32 projets portant sur la problématique de la capitalisation,
- Validation conjointe de cette sélection.

L'**analyse des expériences des projets** sélectionnés a été conduite sur la base des évaluations finales⁴, quand cela a été possible et des fiches projets dans les autres cas. Ce canevas d'analyse comprend des données générales liées au cycle de ces projets et des informations plus spécifiques liées à la problématique, telles que contexte territorial, cadre réglementaire, intégration territoriale et sociale, démarche de développement local.

A l'issue de cette analyse, la problématique globale a été explicitée en 3 axes complémentaires et interdépendants : AP et territoire, Formes de gouvernance, Financement de la conservation / financement du développement. La **synthèse des expériences** a été systématisée autour de ces 3 facettes et a été diffusée avant la réalisation de l'atelier.

L'atelier de capitalisation a réuni **plus de 30 personnes** provenant de 9 pays (Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Guatemala, Paraguay, Uruguay et France). Pour certains les participants étaient des partenaires techniques ou institutionnels de projets appuyés techniquement et financièrement par le FFEM dans les pays ALC (actuels ou passés) et en particulier du projet SNAP Uruguay, de la Fédération des PNR de France, de l'AFD, du FFEM et de la Délégation Régionale de Coopération Cône Sud et Brésil. L'objectif principal de l'atelier a visé à **échanger et analyser collectivement les expériences réalisées**, en s'appuyant sur le document préparatoire et les axes de systématisation. La dynamique de l'atelier a facilité la participation et l'expression des expériences, commentaires et opinions sur chacun des 3 axes d'analyse.

L'atelier a été très riche grâce à la diversité des pays et des acteurs présents, l'intérêt manifesté pour échanger et débattre, la qualité des réflexions et des interventions. L'ensemble des participants a positivement apprécié la méthode de travail, incluant le document préparatoire et les trois axes d'analyse choisis. La présence du partenaire français (Fédération des PNR) comme celle de différents acteurs de la coopération française a été également soulignée comme un point positif.

² Octobre 2012

³ Concernant 3 projets, les fiches n'étaient pas disponibles

⁴ Concerne 9 projets, dont l'évaluation finale a eu lieu entre 2004 et 2011



Ce document de capitalisation reprend l'ensemble des contributions et des analyses. L'intérêt, la disponibilité et la forte implication a été un gage de réussite de l'atelier de capitalisation, que tou(te)s en soient ici remercié(e)s.

2. PROBLEMATIQUE « BIODIVERSITE ET TERRITOIRE » : DES EVOLUTIONS FONDAMENTALES

L'histoire des relations entre la conservation des ressources naturelles et le développement des territoires a connu de profonds bouleversements depuis la fin des années 1960⁵ en Europe et vers les années 1990 en ALC⁶, quand on est passé d'une logique de « mise sous cloche de la nature primaire » à une approche élargie au paysage régional intégrant son développement social et économique. L'enjeu consiste à trouver un point d'équilibre entre ces deux visions, afin de les associer plutôt que de les opposer. On peut mentionner les quatre grands paradigmes qui ont accompagné ses changements :

- Fondements scientifiques : **la grande majorité de la biodiversité se trouve A L'EXTERIEUR des parcs nationaux!** on ne doit plus considérer un Parc comme une « île » de nature, il est fondamental d'appréhender des espaces territoriaux plus larges, comprenant des écosystèmes fonctionnels complets (écorégion, bassin versant) connectant les aires protégées et les agroécosystèmes environnants en créant des « mosaïques de biodiversité ». Les systèmes productifs (traditionnels et, sous certaines conditions, intensifs) favorisent la biodiversité et complètent la représentativité et la connectivité des ressources naturelles.
- Fondements sociaux : la désignation, la délimitation, la connaissance et la gestion des espaces protégés ne peuvent plus se décréter de l'extérieur, au risque de nier les droits des populations locales et de générer des conflits longs et inextricables. Au contraire, **une dynamique transparente de participation de l'ensemble des acteurs impliqués** doit permettre de veiller à respecter leur diversité, à construire et renforcer leur légitimité, à rester vigilant sur leur représentativité. Pour cela, de solides compétences (cartographie sociale, jeux de

pouvoir, animation de groupe, concertation, gestion de conflits) sont indispensables.

- Fondements économiques : les expériences à travers le monde démontrent que la conservation des ressources naturelles à long terme doit s'appuyer sur la génération de bénéfices pour les populations vivant des ou dans les « espaces naturels » : l'enjeu est de promouvoir une utilisation rationnelle, rentable et pérenne des ressources. La dimension économique pour les populations locales ou riveraines des Parcs doit constituer la préoccupation centrale des plans de gestion des aires protégées. **Les activités productives doivent devenir un instrument de conservation** : produire en conservant, conserver en produisant !
- Fondements institutionnels : les aires protégées ne correspondent plus uniquement à des terres publiques sous régime de protection stricte car elles incluent de grandes étendues de terrains aux statuts fonciers très différents (terres privées, terres communales, terres communautaires). Les cadres règlementaires et juridiques des aires protégées évoluent vers **une approche d'aménagement et développement durable des territoires** visant à la fois la conservation de la biodiversité et la production pérenne de biens et de services pour améliorer les conditions de vie.



⁵ Le premier Parc Naturel Régional Français est créé en 1968 près de la métropole Lille-Roubaix-Tourcoing

⁶ En particulier lors du Congrès Mondial des Parcs, en 1992 à Caracas

A ce jour, ces justifications scientifiques et sociales sont largement partagées, alors que les évolutions économiques et institutionnelles présentent des stades d'avancement différenciés selon les pays.

L'atelier de capitalisation s'inscrit dans cette vision en permettant d'échanger sur les expériences de mise en œuvre de ces nouveaux paradigmes. Au-delà d'une adhésion aux concepts, l'objectif de la capitalisation se centre sur le partage des expériences développées pour la mise en œuvre pragmatique de ces approches articulant conservation de la biodiversité et dynamique de développement territorial.

Afin de susciter et faciliter l'analyse des pratiques professionnelles, la problématique a été scindée en trois axes, interdépendants et complémentaires :

- Aires Protégées et Territoire,
- Formes de gouvernance,
- Financement de la conservation / financement du développement.

Ce document de capitalisation reprend les éléments - clés en suivant ces trois angles d'observation et d'échanges d'expérience. Les informations sont issues du document préparatoire pré-atelier⁷ et des apports et débats développés durant l'atelier.



⁷ Synthèse de l'analyse des 32 projets appuyés par le FFEM dans plus de 25 pays d'ALC depuis 1995, envoyée aux participants à l'atelier en septembre 2013,

3. AIRES PROTEGEES ET TERRITOIRE : QUELLES SYNERGIES ? COMMENT COMBINER CES APPROCHES ET CES LOGIQUES DIFFERENTES ?

QUESTIONS DEBATTUES

Les AP doivent-elles faire partie intégrante d'une vision globale d'aménagement du territoire ? Comment ?

Comment faire en sorte que la finalité de conservation de la biodiversité et celle du développement territorial durable s'autoalimentent mutuellement et réciproquement ?

Le cadre légal et réglementaire des formes d'organisation territoriale prend-il en compte ces possibles combinaisons entre conservation et développement, cette articulation entre AP et territoire ?

Quels types de controverses (environnementale, territoriale, sociale, économique) apparaissent dans la vision de l'utilisation des ressources et du territoire ? Comment les gérer ? Arrivent-elles à formuler des interrogations sur le modèle de développement promu, au niveau national, régional, provincial ou municipal ?

Les AP et les espaces de conservation de la biodiversité sont inclus dans des espaces géographiques (ruraux et/ou urbanisés) et socioéconomiques plus vastes. Cela permet de mieux faire dialoguer les AP avec les espaces qui les entourent. En Bolivie, les conflits naissent entre le statut des PN et le fait qu'ils soient habités. En général, le cadre institutionnel des AP (et des réserves) est défini légalement et réglementairement. Par contre, les « territoires adjacents » ne relèvent souvent pas d'une définition légale spécifique. On constate malgré tout que les textes juridiques évoluent en intégrant à la fois la solidarité territoriale comme élément constitutif de la société et le concept de service public selon lequel la nature fait partie intégrante des services publics. Par exemple, **en Uruguay** la loi des AP et celle portant sur l'aménagement du territoire et de développement durable ouvrent la possibilité d'articulation entre AP et « territoires adjacents ». **Au Guatemala et en Argentine**, la loi des AP a abandonné la vision des PN et considère une mosaïque contenant les différents zonages et usages entre AP, bassin versant, espaces d'amortissement. **Au Chili**, la récente création du Ministère de l'Environnement illustre l'évolution

de la conservation des AP (sur terres publiques, gérées par le service forestier) vers un véritable aménagement du territoire. De son côté, **le Brésil** possède un large éventail de figures réglementaires publiques et privées, les AP d'une part et les unités d'utilisation durable d'autre part, même si parfois il existe des superpositions et des conflits de priorités.

La méthodologie la plus classique consiste à promouvoir des activités socioéconomiques et l'utilisation rationnelle en périphérie des AP. Ainsi, on espère diminuer la pression sur les espaces préservés. Comme conséquence de cette approche, le positionnement et le rôle des ONG environnementalistes évoluent. Par exemple, **au Paraguay**, une ONG environnementaliste intervient à présent comme agent de développement et au Guatemala, la composition de l'équipe « environnementaliste » s'est ouverte à des agronomes. Selon le témoignage d'un petit éleveur familial de Rocha (**Uruguay**), « en protégeant l'environnement on peut produire plus et mieux ».

Dans la grande majorité des cas étudiés, le périmètre d'intervention des projets est

déterminé par des critères écologiques et de biodiversité : AP, Aires Marines Protégées littorale côtière), réserve (selon les cas « de biosphère », forestière, marine, de développement durable) ou Parcs (national, régional). Les AP peuvent être sous régime et administration publique (niveau national, provincial, régional) ou de responsabilité et administration privée.

Au-delà d'AP ponctuelles et dispersées, les projets intègrent la notion de réseau d'AP ou de système national d'AP. La question de la continuité et de la connectivité territoriale entre les AP est prise en compte à travers l'approche par couloirs biologiques ou écologiques.

Dans certains cas, l'entité territoriale est constituée par le bassin versant (ou sous-bassin) c'est-à-dire par une logique à la fois biologique (eau), géographique (relief) et humaine (fonctionnement socioéconomique). Dans d'autres situations, le territoire est approché à une échelle encore plus vaste, correspondant à la logique du « territoire d'identification ou territoire vécu » : espace tri-national de conservation et développement, territoire des communautés (rurales, paysannes, autochtones), zone d'installation des colons, sites pilotes dans une aire d'intervention plus large.

On peut souligner spécifiquement les expériences inspirées du concept de PNR français, visant à l'adapter au contexte national. Il s'agit ainsi de mettre en place un cadre institutionnel combinant les logiques de conservation avec les dynamiques de développement territorial durable.

(associant une partie marine et

Les documents de gestion territoriale dépendent logiquement des cas. Les plans de gestion des AP (réserve, PN) contiennent toujours des objectifs de conservation des ressources naturelles (« protéger ce qui reste ») et intègrent très rarement la finalité de récupération d'un état de biodiversité « d'origine » (« améliorer la biodiversité »). Les activités socioéconomiques (productives, services de base) sont mentionnés dans les documents d'orientation, de planification et de gestion, en veillant à la promotion des bonnes pratiques, ce qui signifie plus respectueuses de l'environnement en comparaison avec les techniques habituellement pratiquées dans la zone. Dans le cas des PNR adaptés aux contextes nationaux, le document fondamental (la Charte du Parc) représente normalement la base de planification, d'aménagement et de développement du territoire. Cependant, la complémentarité entre les différentes zones du Parc (comme par exemple la continuité et synergie entre les parties haute, intermédiaire et basse d'un bassin versant), n'apparaît pas toujours avec suffisamment de force. En général, le rôle réel de ces documents de planification et d'aménagement territorial n'est pas assez pris en compte « face » aux autres politiques publiques d'aménagement, d'équipement en infrastructures lourdes ou de développement productif : ces situations peuvent engendrer des conflits d'objectifs et des conflits d'usages.

PAROLES D'ACTEURS

- *De par le pourcentage élevé de terres privées, le SNAP Uruguay prend en compte fortement l'enjeu de l'intégration des AP au territoire et aux autres politiques de développement durable : il s'agit de faire dialoguer les AP avec ce qu'il y a autour. Et on peut se trouver en situation où l'intérêt général arrive à affecter les intérêts particuliers mais le parc constitue un lieu d'articulation des institutions (Guillermo Scarlato, coordinateur général SNAP Uruguay),*
- *Le modèle PNR est particulièrement pertinent pour inviter des acteurs à partager une même vision de leur développement (Mercedes Figari, Chargée de mission Charte du Parc Quebradas del Norte, Uruguay),*
- *La dénomination « Parc Laguna de Rocha » a généré une polémique. En tout cas, il associe 2 concepts, celui de paysage protégé et celui de bassin versant. La Charte du parc et le plan de gestion de l'AP doivent être des documents de dialogue (Javier Vitancurt, chef de projet Laguna de Rocha, Uruguay),*

- *Le travail réalisé en Uruguay illustre comment un projet de conservation de la biodiversité intègre l'aménagement et le développement du territoire (Gérard Moulinas, assistant technique du SNAP, France),*
- *En Bolivie, le SNAP est récent, il y a toujours eu un mouvement pendulaire, oscillant entre AP et territoire. Le plus important réside dans le zonage sinon on passe plus son temps à gérer des conflits plutôt que gérer la zone ! (Ivan Arnold, directeur Nativa, Bolivie),*
- *L'unité « parc national » ne fonctionne pas, il faut travailler au niveau territoire en repensant l'approche non pas au niveau de la conservation mais au niveau de la population (Edgar Garcia, Fondation Moises Bertoni, Paraguay),*
- *Il faut passer d'une vision centrée sur le biotope à une approche visant l'écologie, les systèmes productifs représentent des espaces de connectivité entre les forêts naturelles (Karen Aguilar, Fundaeco, Guatemala),*
- *Au Chili, les AP étaient du domaine public, gérées par le service forestier. Mais que se passe-t-il dans les terres privées ? Il a fallu mettre en place une autre figure ; les sanctuaires de la nature (Verónica Rodríguez, Ministère de l'environnement, Chili),*
- *Nous avons pris connaissance des expériences des PNR en France, la manière de combiner l'environnement avec le patrimoine culturel et les programmes sociaux nous est apparu comme une grande opportunité (Berta Holgado, Commune Alhué, Chili),*
- *La loi sur les parcs nationaux peut générer des problèmes, nous travaillons à l'aménagement du territoire par la connectivité entre les parcs par leurs zones adjacentes (Armando Calvano, Fondation Pro Sierra Nevada de Santa Marta, Colombie),*
- *Au Brésil les AP sont anciennes, depuis 2000 nous avons des unités d'utilisation durable. Mais il y a des superpositions et des conflits d'intérêt : le plus important est un système de gouvernance territoriale encore à mettre en place (Clayton Lino, Réserve de Biosphère Mata Atlantica, Brésil),*
- *Notre projet des Yungas doit à la nécessité de s'adapter et à des réactions contre des conflits : chaque conflit a créé des opportunités pour l'aménagement et le développement du territoire (Alejandro Brown, ProYungas, Argentine).*

PRINCIPALES CONCLUSIONS

- On note un changement des modes de pensées à tous les niveaux (habitants, producteurs, ONG, organismes techniques, structures de gouvernement local et national),
- Il s'agit d'inviter / inciter l'ensemble des acteurs à élaborer et partager une même vision de leur développement en reconnaissant que « je protège ce que je connais et que j'utilise »,
- L'évolution des concepts théoriques est fondée sur la mise en œuvre d'actions concrètes et démonstratives (sur le même principe des actions de préfiguration des PNR),
- L'intégration et l'articulation des AP et des territoires s'opère de façon pragmatique à travers la coordination avec les autres politiques sectorielles (élevage, social, transport, énergie, gestion de l'eau) contribuant au développement territorial,
- La capacité d'adaptation et la flexibilité sont des facteurs-clés dans cette approche : plutôt que « d'appliquer un modèle » il s'agit d'inventer sur la base de la connaissance de la réalité de terrain,
- Les expériences les plus abouties incitent à aller vers des **territoires d'excellence** : des espaces reconnus pour leurs patrimoines (biologique, social, culturel, économique, historique) exceptionnels requièrent des interventions exemplaires !

4. FORMES DE GOUVERNANCE : QUEL PROCESSUS POUR ARRIVER A UNE VERITABLE PARTICIPATION DE TOUS (EN PARTICULIER LES GROUPES SOCIAUX LES PLUS MARGINALISES) DANS LES INSTANCES DE GOUVERNANCE ?

QUESTIONS DEBATTUES

Comment peut-on s'assurer que la composition des Comités ou autres entités de gouvernance des AP reflète bien la diversité des acteurs impliqués ? Comment le vérifier ? Comment arriver à impliquer TOUS les acteurs ?

Comment garantir la représentativité des groupes sociaux au sein des instances de gouvernance ? Ne risque-t-on pas d'avoir un Comité avec un « représentant » finalement peu représentatif de « son groupe de pairs » ?

La rétro-alimentation entre Comité et groupes sociaux est-elle vérifiée ? Quel est le flux d'information et d'élaboration collective d'opinion entre les membres du Comité et les groupes sociaux qu'ils doivent représenter ? Sous quelles formes ?

Quel est le niveau d'implication des entreprises privées dans les instances de gouvernance ?

Souvent, dans de nombreuses expériences dans le monde, la participation est « réduite » à informer les gens et les consulter pour qu'ils émettent leurs opinions. Quelles sont les conditions d'un véritable processus de concertation, réel et engageant ?

La gouvernance pour la définition des actions techniques, et pour la gestion des ressources (humaines, matérielles, financières) ?

Les expériences réussies de gestion territoriale et environnementale dans le monde ont démontré que la vision règlementaire de la conservation de la biodiversité doit être associée à un processus participatif intégrant la totalité des acteurs impliqués. Ceci comporte le risque de la confrontation des intérêts différents, un jeu des acteurs autour de l'expression du pouvoir et de la décision. A travers la gouvernance, il convient de reconnaître que « personne ne possède la vérité seul, la solution doit être collective ». L'enjeu principal consiste à travailler, s'écouter, se respecter et avancer ensemble vers la construction d'un accord, même (voire surtout) si on n'est pas d'accord sur tout !

La gouvernance représente un processus qui détermine les modalités de préparation et d'application des décisions. Cela demande des changements profonds dans la relation au pouvoir, dans l'exercice des responsabilités et

dans la pratique de la participation citoyenne. Les formes de participation et leur intensité sont diverses : information, consultation, concertation, action. Cependant, la continuité des dynamiques participatives et de gouvernance constitue un point fondamental.

Il s'agit d'un processus long au cours duquel il n'est pas judicieux de vouloir « aller vite » : au contraire, il faut s'inscrire dans la durée et accompagner ces changements personnels et sociaux. Les contextes nationaux et historiques de nombreux pays ALC (violence, répression, conflit armé) n'ont pas habitué les gens à être entendus. Par exemple, **en Colombie**, il faut adapter sa manière de travailler en fonction des réalités culturelles des multiples groupes sociaux (autochtones, paysans, descendants africains). Les témoignages d'agents de terrain du nord de l'**Uruguay** traduisent bien que tout le monde peut

adhérer à une démarche participative, « cela leur

Dans les projets analysés, les formes de gouvernance sont multiples et à des stades différents d'avancement. En général, les porteurs de projet prévoient la formation d'un Comité ou Commission (d'orientation, de pilotage, de suivi, de sélection des projets pilotes, national, local et spécifique à chaque site) et déterminent la composition. Les communautés bénéficiaires du projet sont incluses dans ces instances. Dans certaines situations (exemple cité **au Guatemala**), la composition des instances de gouvernance est revue au cas par cas, en fonction des thèmes abordés : il s'agit d'un fonctionnement de fait et non pas de droit.

La mise en place d'instances de gouvernance suppose une très bonne connaissance des réalités locales, qui peut être développée en partie par le biais d'un diagnostic de territoire. Plus spécifiquement, les méthodes de cartographie des acteurs doivent être fortement intégrées dans la démarche d'intervention, tout en reconnaissant que cette cartographie n'est pas figée et que le jeu des acteurs est permanent. Les formes traditionnelles de participation et de représentativité doivent également être analysées et réinterrogées au regard des objectifs actuels afin de servir de base aux modalités de gouvernance proposées.

L'autre façon d'associer les populations locales est de les faire participer à la gestion des espaces naturels (le cas des **projets brésiliens** en forêt amazonienne) et aux bénéfices générés par les ressources ligneuses et non-ligneuses.

La gestion décentralisée des AP et des territoires constitue une tendance actuelle dans de nombreux pays ALC. Dans certaines situations, la société civile montre un grand intérêt et un engagement solide. Cependant, il arrive que les entités publiques (municipalités, organismes techniques) ne s'approprient que partiellement la démarche (situation rencontrée dans les provinces du sud du **Chili**, lors du projet de création d'un PNR).

Le degré de gouvernance le plus avancé rencontré dans la révision des projets montre un processus collectif de cogestion par la population et l'équipe d'animation du projet (**Guatemala et Colombie**). De cette manière, la production de la

a changé la vie » !

connaissance est partagée, les actions sont planifiées conjointement, ainsi que la sélection des projets pilotes et leurs bénéficiaires, les démarches de légalisation des terres, la détermination de la composition et le fonctionnement des instances de gouvernance. Les fonds pour les micro-projets sont cogérés (élaboration du budget, présentation des comptes). Les engagements personnels (« pacte socio-environnemental », accords équitables) sont formalisés devant l'organisation sociale d'appartenance et par écrit. Ils précisent les règles de gestion et d'exploitation du territoire, les modalités de gestion, les modes de calcul des compensations en contrepartie des restrictions d'accès aux ressources naturelles. Cette « visibilité » de l'engagement paraît primordiale pour qu'il soit engageant et respecté. Le regard du « groupe de pairs » représente un vecteur puissant.

La question de la représentativité des acteurs publics reconnaît les processus démocratiques au cours desquels les élections légitiment leur représentativité. Cependant, elle peut générer beaucoup de méfiance. Globalement, la représentativité des acteurs impliqués dans les instances de gouvernance demande à être spécifiquement travaillée : cette légitimité ne se décrète pas, elle peut s'acquérir. Cela suppose l'élaboration « d'un mandat » de la part du groupe social qui sera porté par le représentant au sein de l'instance de concertation. Le retour de la teneur des débats et des accords par le représentant vers son groupe de pairs contribue à forger sa légitimité et sa représentativité.



PAROLES D'ACTEURS

- *C'est un processus long, cela dépend des gens mais quand on regarde le chemin parcouru, on se rend compte des avancées. On note un changement d'attitude des acteurs dès lors qu'on les invite à participer : plus réceptifs, mieux organisés et leur engagement est renforcé. (Jorge Medina, Marcio Rodríguez AP Valle de Lunarejo et Parc Quebradas del Norte, Uruguay),*
- *Il est indispensable de partir de la réalité du territoire en reconnaissant que coexistent plusieurs cultures et qu'il convient de respecter le statut de chacun (Armando Calvano, Fondation Pro Sierra Nevada de Santa Marta, Colombie),*
- *Certains s'expriment moins bien, mais on doit les écouter, la voix de chacun compte (Manuel Linares, Argentine),*
- *Une question de fond reste : comment incorporer la voix de chacun dans le processus ? (et Victoria Lembo, PNR Laguna de Rocha, Uruguay),*
- *Dans chaque territoire, les modèles de gouvernance devront être adaptés, les gens sont encore peu habitués à discuter et à être écoutés. Dans notre cas, le processus de gouvernance va encore prendre du temps (Edgar Garcia, Fondation Moises Bertoni, Paraguay),*
- *La question de la gouvernance est un processus permanent qui doit s'adapter et être construit collectivement. En particulier, il est nécessaire de connaître les formes légitimes de participation, les conditions et les opportunités pour participer (Clayton Lino, Réserve de Biosphère Mata Atlantica, Brésil),*
- *Il est difficile de fonctionner avec tout le monde, dans nos expériences la composition se définit au cas par cas (communautés, administration, privés). Certains ne savent pas lire ou ne comprennent pas bien l'espagnol. Dans une AP, nous avons connu un long processus de négociation avec les communautés jusqu'à signer finalement un accord de travail commun et démarrer le travail de gestion en consortium avec les communautés (Karen Aguilar, Fundaeco, Guatemala),*
- *Le processus n'est pas très participatif au Chili, même si on note quelques progrès et l'administration doit répondre aux questions posées par les acteurs (Verónica Rodríguez, Ministère de l'environnement, Chili),*
- *Le thème de la gouvernance peut paraître assez académique, le processus requiert du temps et il faut reconnaître que la participation est une affaire de confiance et d'échelle : parfois il semble que des décisions prises au sein de groupes importants ne soient pas représentatives. Il faut organiser la gouvernance à un niveau local (Alejandro Brown, ProYungas, Argentine)*
- *Si on a bien besoin de la participation de tous, le niveau de responsabilité est différent. Dans ce processus apparaissent de nouveaux acteurs : la carte des acteurs est un film plus qu'une photographie (Guillermo Scarlato, coordinateur général SNAP Uruguay).*

PRINCIPALES CONCLUSIONS

- La gouvernance territoriale et environnementale constitue un réel processus de transformation sociale et non une simple étape de procédure administrative (ne pas la réduire à une consultation lors d'une étude d'impact, par exemple),
- La gouvernance est requise car il convient de reconnaître que « celui qui ne fait pas partie de la solution peut faire partie du problème »,
- Le conflit est un vecteur du changement social, il importe de savoir le gérer et l'accompagner,
- Dans bien des situations, la solution n'est pas seulement technique, elle est avant tout de nature sociale,
- Les équipes d'accompagnement de ces démarches doivent développer des compétences particulières aux aspects liés à la gouvernance, les processus de prise de décision, l'analyse des jeux des acteurs, la gestion des conflits et la mise en œuvre de véritables dynamiques de concertation,
- La participation ne se décrète pas, elle se construit dans la durée, elle détermine comment les acteurs sont impliqués dans les prises de décision,
- La **gouvernance s'instaure dans la durée** : quand on commence, on en redemande !

5. FINANCEMENT DE LA CONSERVATION / FINANCEMENT DU DEVELOPPEMENT : EST-IL UTOPIQUE DE PENSER A LA SOUTENABILITE FINANCIERE DE LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE ?

QUESTIONS DEBATTUES

Jusqu'à quel point le budget national doit-il prendre en compte l'articulation entre conservation et développement territorial, comme une politique publique prioritaire ?

Comment intégrer plus de « développement durable » dans le budget de l'Etat ?

Comment faire mieux reconnaître les bénéfices et les services rendus par les espaces de conservation et de développement durable ? Qu'est-ce qui manque ?

Comment mieux activer les sources de financement privées, en direction de programmes de conservation de la biodiversité et de développement territorial durable ?

En vue de l'appropriation et de l'autonomie des acteurs locaux, quel est le degré de capacité endogène de générer des projets et de gérer de façon adéquate le budget ?

L'économie de l'environnement représente un secteur spécifique de l'économie. Les équipes des projets conservation et développement territorial ont-ils la possibilité de faire appel à des spécialistes de ce thème ?

De manière générale, les gouvernements (centraux et au niveau des différentes subdivisions d'administration territoriale) assument les coûts de fonctionnement du système de conservation de la biodiversité : AP, SNAP, PN, réserve. Les ressources du budget national sont incontournables⁸ car il s'agit d'une responsabilité de l'Etat vis-à-vis d'une politique publique d'intérêt général, à propos de biens et services publics, nationaux voire mondiaux. Les fonds publics régionaux de cohésion sociale ou pour l'agriculture familiale (**MERCOSUR** par exemple) devraient être également mobilisés pour le développement territorial durable. Le recours à la coopération internationale permet souvent d'expérimenter de nouveaux axes d'intervention, de démontrer et de diffuser des approches innovantes, d'un point de vue conceptuel ou technique.

A travers le monde, et dans les pays ALC, les tendances montrent le souci de diversifier les sources de financement et de mobiliser des ressources complémentaires alors que la pérennité financière reste difficilement atteinte, voire atteignable. Classiquement, on espère que les AP arrivent (dans un futur plus ou moins proche) à générer des revenus permettant leur fonctionnement, essentiellement par le biais de l'économie touristique. Dans ce contexte, les expériences de création et de gestion d'un Fonds AP restent à creuser. La loi AP en Uruguay prévoit la création d'un FAP régi par les règles de la comptabilité générale de la nation, ce qui complique ses modalités d'administration et d'utilisation au service des AP.

Des formes plus adaptées de fonctionnement (fonds fiduciaire ou Trust Funds⁹, statut public détaché de la comptabilité de la nation) restent à expérimenter pour gagner en efficacité. On peut mentionner l'expérience réussie de la fondation Moisés Bertoni au Paraguay, qui a développé ses activités en partie grâce à un fonds de fidéicomis. FUNDAECO, au Guatemala

⁸ Selon les données du SNAP Uruguay, les gouvernements des pays ALC couvrent 70 à 90% des frais de leurs SNAP respectifs, la diversification financière des SNAP reste difficile

⁹ Parmi les diverses modalités de fonds fiduciaires, on retient ici plus spécifiquement les fonds de dotation transférés à une fondation dont les intérêts servent à financer les activités de cette fondation

développe une approche semblable. Un réseau de fonds fiduciaires¹⁰ pour la conservation de la biodiversité (FFC) développe depuis 2010 un projet d'appui aux financements innovants et propose un programme de formation et appui : élaboration du business plan, étude de marché, conseil juridique, assistance technico-financière. Globalement, une analyse sur les FAP et les fonds fiduciaires, en vue de partage d'expériences, pourrait permettre d'avancer sur ce sujet.

Le secteur privé (entreprise, fondation) peut être mobilisé pour participer à des formes de financement des activités de conservation de la biodiversité. Le Ministère de l'Environnement au Chili est en train de développer un système de compensation pour impact environnemental, qui sera orienté vers les aires protégées (parcs ou sanctuaires de la nature). Au Brésil, la Fondation Boticário¹¹ (Fundação O Boticário) appuie des actions de conservation des ressources naturelles et développe un axe socio-environnemental. L'association d'une fondation paraguayenne de conservation et développement rural avec une entreprise chilienne (extraction du plasma sanguin et purification de l'eau en aval d'un abattoir) constitue un exemple intéressant de génération de ressources financières¹² pour la conservation de la biodiversité et entraîne de nouvelles pistes d'activités partenariales (production de « yerba mate »). Les exemples de partenariat public - privé sont multiples. L'adéquation des objectifs (logique entreprise et approche conservation) doit être travaillée dans un climat de confiance pour que ces partenariats privés fonctionnent de manière positive et réciproque.

D'autres formes de diversification des activités visent l'objectif stratégique de générer des ressources au sein des AP et PN, visant à être réinvesties dans les activités des AP et PN. Les secteurs d'activité régulièrement rencontrés

¹⁰ Projet conduit par RedLAC impliquant 14 pays ALC et 10 pays africains

¹¹ Commercialisation de produits cosmétiques

¹² Au titre de la responsabilité sociale d'entreprise

dans les projets analysés portent sur l'écotourisme et la création de produits / circuits, la production de viande sauvage en complément du mono-élevage bovin (**au Brésil**), la valorisation économique de la biodiversité par la transformation et mise sur le marché de produits issus des ressources naturelles pour les marchés des cosmétiques ou de l'industrie pharmaceutique (comme à Cochabamba, **Bolivie**). Malgré leur intérêt manifeste, le développement et le succès de ces démarches restent relatifs. De plus, cette diversification d'activité requiert de nouvelles connaissances pratiques en marketing, technologies de transformation des produits agroalimentaires, normes d'hygiène et d'innocuité sanitaire, souvent peu développées au sein des équipes « conservation et développement territorial ».

Souvent, les projets intervenant pour la conservation de la biodiversité et le développement territorial prévoient des formes de financement des activités par des fonds de donation, parfois sous la forme de fonds rotatif¹³, pour le financement d'initiatives locales, de petits projets, de projets pilotes, de projets productifs. Ces fonds visent l'innovation (au sens de mettre en œuvre des actions qui peuvent être connues ailleurs mais pas diffusées localement) et l'identification / promotion de bonnes pratiques de production (plus respectueuses de l'environnement) : secteur de la pêche artisanale avec une régulation des quantités prélevées, systèmes agroforestiers, gestion rationnelle des prairies naturelles pour l'élevage, itinéraires techniques agricoles veillant à un bon équilibre agronomiques sol – plante – air, reboisement.

Ces fonds poursuivent l'objectif fondamental de venir en complément des programmes institutionnels publics nationaux pour le développement des secteurs d'activité. En général, il octroie selon des formes de sélection et de gouvernance différentes des montants variables¹⁴ selon les cas à des individus, des familles ou des groupes sociaux, pour la mise en œuvre de projets productifs ou sociaux : jardins

¹³ Qui vise à réalimenter le capital du fonds par les bénéfices des activités générées

¹⁴ Dans les projets analysés, les montants varient entre 1 000 et 50 000us\$

familiaux, reboisement, services basiques d'accès à l'eau potable, par exemple.

Parfois, ces initiatives locales buttent sur le manque de compétences en analyse financière et économique comme les études de marché, la préparation des budgets, les bases de gestion, l'analyse coûts-bénéfices. Des producteurs et éleveurs locaux (comme par exemple dans le nord de l'**Uruguay**) témoignent de leur intérêt à accéder à des formations en gestion et analyse financière afin d'analyser leurs pratiques de production et de mieux mesurer leur rentabilité.

Les pistes de financements innovants concernent les mécanismes liés au marché du carbone comme MDP¹⁵, REDD+ et aussi le paiement pour service environnemental, la promotion d'avantages fiscaux à des dons privés pour l'environnement et le développement territorial durable, l'exonération fiscale des terrains sis dans les AP ou PN, ou d'autres types d'incitations fiscales. Dans les projets développés à ce jour et objet de cette analyse, les expériences sont récentes, peu nombreuses, les obstacles multiples et il n'est pas possible d'en dégager des enseignements significatifs. Au Guatemala par exemple, le paiement pour service environnemental devrait connaître un cadre légal renforcé afin de s'inscrire dans la continuité.

Enfin, l'autre facette du thème « financement » est lié à la génération de bénéfices économiques pour les habitants et producteurs des AP et autres territoires de conservation / développement durable. C'est à ce titre que les populations vivant dans (et des ressources de) ces espaces pourront à la fois maintenir leur activité, préserver leur environnement et améliorer leurs conditions de vie. Le fait de vivre dans un espace dont « on » reconnaît la qualité environnementale ne doit pas constituer des contraintes aux habitants mais au contraire une opportunité et une différenciation par la qualité de leurs produits mis sur le marché. La création de marque ou label de qualité peuvent permettre de reconnaître ces spécificités. Pour cela, une approche globale des filières est nécessaire,

¹⁵ Le Pérou a développé un portefeuille important de projets proposés au financement MDP (FONAM)

veillant à la génération de valeur ajoutée locale, au bénéfice des opérateurs locaux. Dans **la région de La Plata**¹⁶, la Alianza de Pastizales œuvre à la promotion d'un protocole de certification pour reconnaître la spécificité et la qualité de la viande bovine. L'exemple de la marque Productoyungas (**Argentine**) est très démonstratif : produits artisanaux, miel, tourisme communautaire et bois issu de gestion durable sont commercialisés sous cette marque¹⁷. En outre, ProYungas certifie la fabrication d'un papier à partir de cana à sucre qui respecte l'environnement tout au long de son processus de fabrication. L'utilisation de cette marque génère des commissions, donc des revenus pour la Fondation ProYungas détentrice de la marque.



¹⁶ Argentine, Brésil, Paraguay, Uruguay

¹⁷ Voir <http://www.productoyungas.org.ar/>

PAROLES D'ACTEURS

- *Il est effectivement utopique de penser à la soutenabilité financière de la conservation de la biodiversité et du développement durable, aujourd'hui le modèle « rentable » c'est l'agrobusiness. On a besoin de politiques publiques en appui aux marchés des produits issus des RN (Clayton Lino, Réserve de Biosphère Mata Atlantica, Brésil),*
- *La soutenabilité financière est possible, dans notre expérience on s'appuie sur un système de fidéicomis et aujourd'hui le modèle est consolidé (Edgar Garcia, Fondation Moises Bertoni, Paraguay),*
- *Il faut considérer de façon parallèle la gouvernance et les modes de financement (Alejandro Brown, ProYungas, Argentine)*
- *L'Etat est responsable des moyens (ressources publiques) à mobiliser pour la mise en œuvre d'une politique d'intérêt général, à long terme, même si cela représente un enjeu énorme. En Uruguay, jusqu'à présent, nous n'avons pas réussi à intégrer les financements privés dans une politique de conservation des ressources naturelles (Guillermo Scarlato, coordinateur général SNAP Uruguay),*
- *Au Guatemala, globalement on dispose de la moitié des ressources qui seraient nécessaires pour le fonctionnement du système national des AP. Le gouvernement doit avoir une vision plus stratégique pour appuyer l'augmentation du Budget pour le SIGAP et la CONAP doit prendre la responsabilité de promouvoir cette vision et demande d'augmentation du budget annuel (Karen Aguilar, Fundaeco, Guatemala).*

PRINCIPALES CONCLUSIONS

- Le rôle de l'Etat est primordial dans le financement d'une politique publique d'aménagement et développement durable du territoire,
- La responsabilité vis-à-vis des biens et services environnementaux de caractère national et mondial est engagée,
- L'intégration des initiatives et financements privés dans une politique globale de conservation et développement durable constitue un défi intéressant,
- Les fonds publics et privés doivent être vus comme complémentaires,
- Le recours à des programmes sectoriels (et leurs financements correspondant) dont les objectifs rejoignent ceux des AP et développement territorial durable constitue une stratégie de coordination à fort potentiel,
- Des compétences spécifiques (analyse économique, outils financiers et de gestion) doivent être mobilisées au sein des équipes de projet de conservation et développement territorial,
- Afin de **gagner en pérennité financière et économique de la conservation et du développement territorial durable**, une évolution du modèle actuel économique dominant, privilégiant avant tout l'agro-industrie est nécessaire.

6. CONCLUSION: DANS QUELLE MESURE REINTERROGER SES PROPRES PRATIQUES PROFESSIONNELLES ?

Les changements fondamentaux (scientifiques, sociaux et institutionnels) ont généré **de nouveaux paradigmes** selon lesquels la biodiversité n'existe pas seulement dans les AP mais aussi dans les territoires qui les entourent. On observe des évolutions dans les formes de penser et dans les démarches stratégiques, pragmatiques et opérationnelles. Plus qu'appliquer un modèle, l'enjeu réside souvent dans **la faculté à connaître et reconnaître** la diversité des situations, des réalités, à s'adapter « au cas par cas » et à mettre en œuvre **une dynamique de participation**, selon des modalités, des échelles et des calendriers propres à chaque territoire. Un des intérêts de la prise en compte de l'articulation Biodiversité / Territoire réside dans la possibilité pour des familles d'acteurs multiples à partager et **co-construire une vision collective** de leur territoire et de leur développement. Dans cette nouvelle approche, il est fondamental de retenir que **l'opinion de chacun compte** et que le rôle d'accompagnement doit amener les acteurs à **travailler ensemble même si / quand ils ne sont pas d'accord sur tout**. La gouvernance et la participation ne peuvent / ne doivent pas être réduites à une procédure administrative car elles constituent **une forme de concevoir et mettre en œuvre les politiques publiques**, nécessairement inscrites dans la durée. La mobilisation des moyens (matériels et financiers en particulier) constitue une importante responsabilité des Etats, dans la mesure où il s'agit de **politique publique de gestion des ressources naturelles et d'aménagement / développement territorial**. Les diverses formes de **financement privé** viennent en synergie positive quand l'analyse et le montage prennent en compte le plus en amont possible les axes de complémentarité. Ces évolutions entraînent le recours à de nouveaux champs de connaissances et de compétences. Les **analyses de pratiques, les échanges professionnels et les dynamiques de réseau** (à l'image de l'expérience de Europarc), auxquelles cet atelier a contribué, pourront utilement se poursuivre de manière horizontale et avec une forte valeur ajoutée.

S'il est impossible de conclure sur un tel sujet, quelques perspectives opérationnelles se dessinent :

- S'ancrer sur les pratiques traditionnelles et le cadre de référence socioculturel afin de voir les améliorations et évolutions à envisager,
- Conduire un diagnostic global et participatif du territoire (environnement, société, culture, économie),
- La cartographie des acteurs doit comprendre une analyse des jeux des acteurs, de leurs objectifs et de leurs intérêts,
- Caler les formes de gestion territoriale et de gouvernance en les adaptant aux réalités du terrain et des groupes sociaux,
- Inventer plutôt que de penser à appliquer un modèle tout fait,
- Accompagner les processus de légitimité et de représentativité plutôt que de partir d'un schéma pré-supposé,
- Rechercher l'équilibre optimal entre actions de conservation et actions de développement,
- Garder en débat qu'est-ce qui est le mieux : un plan de gestion de la biodiversité satisfaisant d'un point de vue scientifique mais inapplicable car non accepté par les acteurs locaux ? un plan d'action concerté, approprié et impliquant les acteurs locaux, comme gage de confiance et poursuite d'un travail participatif ?,
- La construction collective d'accords partagés et engageants, avec une clarification des rôles et des responsabilités de chacune des parties prenantes dans la mise en œuvre,
- Des compétences élargies et multidisciplinaires, pour plan de formation ambitieux (environnement, sociologie, économique, aménagement et développement territorial) tourné vers la mise en pratique, l'acquisition de savoir - faire et savoir - être plus que vers l'acquisition de connaissances



TABLEAU RESUME DES EXPERIENCES

| Países o grupo de países - Proyecto | AP y Territorio | Formas de gobernanza | Financiación |
|-------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Países del Caribe, MAR Fund | Área marina protegida (AMP), marina y costera | | Fondo de dotación para la conservación (11 millones €) e iniciativas de proyectos locales (pesca, turismo, buenas prácticas agrícolas en la cuenca, de 20 a 50 000us\$) |
| 14 países de ALC (y 10 países de África), RedLAC financiamientos innovadores | | | Red de fondos fiduciarios para la conservación de la biodiversidad: formación, valoración de buenas prácticas, cooperación sur-sur; creación de un fondo competitivo de subvenciones para proyectos pilotos de financiamiento (elaboración de plan de negocio, estudio de mercado, asesoramiento jurídico, asistencia) |
| Países del Caribe Oriental | 3 AMP | | Fondo para pequeños proyectos |
| Argentina, Fundación Pro-Yungas | Corredor Ecológico del Alto Bermejo AP nacionales, provinciales y privadas | Comité de orientación y grupo promotor que representa los distintos sectores (gubernamental, organizaciones indígenas, empresas, ONGs Participación del sector privado: gestión forestal certificada, protección de la cuenca (caña de azúcar), programa de compensación de impactos ambientales (gas y petróleo) | Fondos gubernamentales y privados provenientes de empresas asentadas en la región |
| Argentina, Uruguay, Rio de la Plata y su frente marítimo | 2 comisiones binacionales: realización de estudios a la escala del sistema fluvio-marino y las actividades socioeconómicas | | |
| Argentina, Bolivia, Paraguay, Cuenca del Pilcomayo | Creación de un espacio regional de conservación y desarrollo del Gran Chaco Red de AP nacionales + corredores: Carta regional de desarrollo sostenible y de conservación A la escala de la cuenca intermedia | Comité de selección de los proyectos pilotos Dinámicas de desarrollo local con los grupos sociales y las organizaciones públicas | Experimentación de la movilización de fondos carbono (REDD+) Integración de fuentes de cooperación internacional y fondos públicos locales |

| | | | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Bolivia, Biodiversidad vegetal en Cochabamba | Departamento de Cochabamba | | Valoración de la biodiversidad vegetal |
| Brasil, Mata Atlántica, Valle de Ribeira | Territorio de 9 comunidades: diagnóstico participativo sobre sistemas de producción y ecosistemas, gestión de los recursos naturales | | Fondo rotativo de financiamiento de proyectos comunitarios |
| Brasil, Proyectos demostrativos del Programa de Protección de los bosques tropicales PPG7 | | | Iniciativas locales Falta de estudio de mercado, planes de negocio, planificación de las actividades e transformación y comercialización, apoyo y capacitación en gestión de las actividades económicas y normas para la comercialización (normas sanitarias, calidad, marketing) |
| Brasil, Pantanal del Rio Negro | Apoyo al proyecto de la Unión Europea de creación del Parque Regional del Pantanal (PRP) iniciado en 1998. Zona piloto modelo de gestión para la Reserva de biosfera MAB Pantanal | | Ecoturismo Producción de fauna salvaje en fazenda como complemento de la mono-producción bovina, apoyo a la organización de la cadena de valor (ganadería) |
| Brasil, Estado de Amapa | Reserva de desarrollo sostenible de Iratapuru y zona de Pancada do Camaípi (instalación de colonos) | Entidades comunitarias de gestión del proyecto de apoyo | |
| Brasil, Estado de Para | 4 sitios pilotos en el área boscosa del Estado | Participación de las poblaciones locales en la gestión del bosque y en la generación de beneficios (productos leñosos y productos no leñosos) | Transferencia de la gestión a las poblaciones locales, con un mecanismo financiero adecuado |
| Brasil, Estado de Amapa | Corredor de biodiversidad (AP de protección integral) y bosque del estado | Trabajo con organizaciones locales de la sociedad civil | |
| Brasil, PETRA | Fazenda Sao Nicolau, plataforma experimental de buenas prácticas de gestión sostenible | | |

| | | | |
|-------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Chile, Malleco y Tolhuaca | Reserva forestal y parque nacional | | |
| Chile, Aysén | Creación de un parque natural regional, carta del territorio Gestión descentralizada de las AP Ordenamiento territorial | Participación de la sociedad civil, apropiación parcial por los municipios (2/5) | |
| Chile, Comunidades Mapuches | Reserva Natural Villarrica | Comunidades rurales (indígenas y colonos) | Fondo de inversión complementario de los programas institucionales públicos nacionales Mecanismo financiero innovador (MDL, fondo rotatorio de reforestación) |
| Colombia, Fundación Pro Sierra Nevada de Santa Marta | Promoción del uso racional de las zonas periféricas del espacio protegido Traducción operacional del diagnóstico ambiental en escala de esquema de ordenamiento y gestión ambiental: cuenca, vereda y finca | Proceso colectivo entre población y equipo de moderación del proyecto para: a) producir conocimientos, b) planificar acciones innovadores, micro-proyectos pilotos (actividades productivas, equipamientos básicos para la salud, c) gestionar los fondos de los micro-proyectos (elaboración de presupuesto, rendición de cuentas) Compromiso a través de un “pacto socio-ambiental”, definiendo reglas de gestión y de aprovechamiento favorables a la conservación de los recursos naturales (en particular bosques y ríos): reservas voluntarias. Su éxito depende de la solidez de la organización social (cada propietario se ha comprometido personalmente y por escrito) | |
| Colombia, corredor biológico en Alto Magdalena | Corredor entre los parques naturales nacionales (Puracé y Cueva de los Guácharos) Decreto departamental (ordenanza) del corredor ratificando los acuerdos entre los 4 municipios | Área de reserva de la sociedad civil, implementación por la Corporación Autónoma Regional (CAR) del Alto Magdalena con la Asociación de Grupos Ecológicos y Cabildos Verdes Alto Yuma | Bonos de carbono (MDL) |
| Costa Rica, Isla Coco | Parque nacional, Ramsar, Área de conservación marina | | |

| | | | |
|---------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Cuba, SNAP | 4 AP representativas de un punto de vista ecológica Apoyo del FFEM a la elaboración de plan de gestión de 2 AP | | |
| Ecuador, conservatorio etnobotánica | Región amazónica 16 áreas protegidas y 95 unidades de conservación de administración pública o privada | | |
| Grenada, ecosistema de arrecifes coralinos | Reserva marina, APM | | |
| Guatemala, Asociación FUNDAECO | Red de 5 AP y sus territorios periféricos en el en el Corredor biológico del Caribe de Guatemala Gestión patrimonial y ordenamiento del territorio | Co-gestión de las AP: legalización de las tierras, instancias locales de gestión Actividades generando ingresos, modelo de explotación sostenible de los recursos naturales y ecoturismo (2004 a 2009) | |
| Guatemala, FUNDAECO II | 11 sitios en 3 regiones (Huehuetenango, Izabal, Petén) | Modelo de gestión de las AP con las comunidades indígenas Q'eqchi, Mam y K'anjobal: acuerdos equitativos entre comunidades indígenas, municipios y Estado (en las modalidades de gestión, las compensaciones económicas por restricción de acceso a los recursos) | Fondo de apoyo a proyectos productivos y conservación de los recursos naturales REDD+ Presupuesto público para las AP |
| Guatemala, Honduras, Sistema arrecifes coralinos | Red de AMP | | |
| Guyana, Surinam, WWF | Red de AP | | |
| Guyana, Guyana francesa, Surinam, Brasil | Marco regional de gestión de AP + corredores biológicos | | |
| Paraguay, Fundación Moisés Bertoni | Reserva Mbaracayú bosque primario, y su zona periférica | FMB con una nueva capacidad a implementar acciones de desarrollo local | |

| | | | |
|----------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------|
| Uruguay, SNAP | Red nacional de AP representativas de la biodiversidad Adaptación del concepto de PNR al contexto uruguayo: AP y territorios adyacentes | Modelos experimentales de gobernanza público – privada Nivel nacional (CNA) y nivel de cada AP (CAE) | Fondo AP Exoneración fiscal de las parcelas de monte |
|----------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------|

LISTE DES PARTICIPANTS A L'ATELIER DE MALDONADO

| Pais | Institución | Nombre | Cargo | Correo electrónico |
|-----------|----------------------------------------------------------------------------|----------------------------|-------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------|
| ARGENTINA | Fundación Pro Yungas | Alejandro DIEGO BROWN | Director Ejecutivo | abrown@proyungas.org.ar |
| | Embajada de Francia | Etienne SAUR | Asesor de Cooperación Científica | etienne.saur@diplomatie.gouv.fr |
| | Red Áreas verdes de Bs. As. - Reserva y Museo GE Hudson | Jorge Lucero | | reservaymuseohudson@gmail.com |
| BOLIVIA | Fundación Nativa | Ivan ARNOLD | Director Ejecutivo | ivanarnoldt@gmail.com |
| BRASIL | Reserva de Biosfera de la Mata Atlántica | Clayton LINO | Secretario Ejecutivo | cnrbma@uol.com.br |
| CHILE | Ilustre Municipalidad de Alhué | Berta HORGADO VARGAS | Encargada de Medio Ambiente | alhuemedioambiente@gmail.com |
| | SEREMIA Región Metropolitana | Veronica RODRIGUEZ | Biodiversidad y Recursos Naturales Renovables | VRodriguez.rm@mma.gob.cl |
| | Delegación Regional de Cooperación Cono Sur y Brasil / Embajada de Francia | Pascal DELISLE | Asesor Regional de Cooperación | Pascal.Delisle@diplomatie.gouv.fr |
| COLOMBIA | Fundación Pro Sierra Nevada de Santa Marta | Armando CALVANO ZUNIGA | Director Ejecutivo | acalvano@prosierra.org |
| GUATEMALA | FUNDAECO | Karen AGUILAR | | k.aguilar@fundaeco.org.gt |
| PARAGUAY | Fundación Moisés Bertoni | Edgar GARCIA | | egarcia@mbertoni.org.py |
| FRANCIA | Turismo | Damien Lamy | | lamy.tourisme@gmail.com |
| | FFEM | Janique ETIENNE | | ETIENNEJ@afd.fr |
| | | Constance CORBIER-BARTHAUX | | corbiere@afd.fr |
| | FPNR | Dominique LEVEQUE | Presidente de la Commission Europa-Internacional | dominique.leveque51@gmail.com |
| | | Katy MONIER | Encargada de "Cartas e Internacional" | kmonier@parcs-naturels-regionaux.fr |
| | AETS | Gérard MOULINAS | Asesor Técnico | g.moulinas@laposte.net |
| | | Michel SCHLAIFER | Director Desarrollo Territorial y Medio Ambiente | michel.schlaifer@aets-consultants.com |
| URUGUAY | SNAP | Guillermo Scarlato | Coordinador General | guillermo.scarlato@gmail.com |
| | SNAP | Joaquín Marqués | Facilitador en Alguna de Rocha | joacomarques@yahoo.com |
| | SNAP | Soledad Ávila | Responsable participación SNAP | solesnap@gmail.com |
| | Rocha | Ana Claudia Caram | Sub directora de Turismo de la IDRocha | anacaram@turismorocha.gub.uy |
| | Rocha | Antonio Graña | Director de OT de la IDRocha | imrot@adinet.com |
| | Rocha | José Sciandro | Abogado asesor IDRocha | sciandro@adinet.com.uy |
| | SNAP | Jorge Barcala | DINAMA | jgbcampo@gmail.com |
| | SNAP | Sergio Maglio | Facilitador Carta del Parque de Quebradas del Norte (2013) | sergiomaglio@hotmail.com |
| | SNAP | Javier Vitancurt | Jefe de Proyecto Alguna de Rocha y Director del AP | javiervitancurt@yahoo.com |
| | SNAP | Mercedes Figari | Facilitadora Carta del Parque de Quebradas del Norte (hasta 2012) | mfigari@gmail.com |
| | SNAP | Victoria Lembo | Facilitadora Carta del Parque de Laguna de Rocha | victorialembo@gmail.com |
| | SNAP | Joaquín Lapetina | Encargado ganadería en campo natural en ambos Parques | joaquinlape@gmail.com |
| | Rocha | Juan Muzio | Productor Rocha | juan.muzio@hotmail.com |
| | Rivera | Jorge Medina | Director PP Valle del Lunarejo | jomedaro@yahoo.com |
| | SNAP | Marcio Rodríguez | Facilitador de Quebradas del Norte | marciogrodriguez@gmail.com |
| | Rocha | Alicia Costa | Asociación de Guías de Rocha | asigtur@gmail.com |
| | Rocha | Igancio González | SFR Ruta 109 | nacho-valdivia2010@hotmail.com |
| | Maldonado | Susana Maytía | | susanamaytia@gmail.com |
| Rivera | José Almada | IDRivera | almadasaad@gmail.com | |